

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Droit privé IV</b>
<b>Section(s)</b>	<b>- (6 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 2</b>

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Fabian GILLARD	75	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit de la famille</b>	25h	<b>Aurélie DI TRAPANI</b>
<b>Droit des contrats spéciaux</b>	25h	<b>Fabian GILLARD Mathieu PARRET</b>
<b>Droit social III</b>	25h	<b>Fabian GILLARD</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit de la famille</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
<b>Droit des contrats spéciaux</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires
<b>Droit social III</b> : 20h de théorie, 5h d'exercices/laboratoires

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit de la famille</b> : Français
<b>Droit des contrats spéciaux</b> : Français
<b>Droit social III</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Connaissances solides en droit des obligations et en droit des personnes.

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation</li> <li>◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique</li> <li>◦ Utiliser les outils de l'informatique</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique</li> </ul>

- Chercher et développer des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion
- Développer un esprit de synthèse
- S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.
  - Assurer de façon autonome la tenue, le suivi et l'aboutissement des dossiers relatifs à des problèmes juridiques et/ou de gestion
- S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
  - Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

## Objectifs de développement durable



### Education de qualité

Objectif 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.
- 4.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.



### Egalité entre les sexes

Objectif 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.1 Mettre fin, dans le monde entier, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.



### Inégalités réduites

Objectif 10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

- 10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.
- 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière.



### Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

- 16.3 Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.
- 16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de cette unité, l'étudiant sera capable de:

- d'utiliser et d'évaluer les mécanismes fondateurs des principaux contrats spéciaux étudiés (mandat, vente et entreprise) ;
- d'utiliser et d'appliquer les règles relatives au droit de la famille;
- lire, comprendre et évaluer la pertinence de décisions de jurisprudence en la matière;
- utiliser le code civil, en ses articles relatifs à ces matières ;
- résoudre des exercices complexes relatifs aux matières étudiées ;
- développer une vision critique de ces contrats.

## Contenu de l'AA Droit de la famille

Le cours s'articule de la manière suivante:

Fin du titre 1 "droit des personnes"

La notion de famille

Le tribunal de la famille

Le couple

Les enfants

### **Contenu de l'AA Droit des contrats spéciaux**

Le cours est subdivisé en 4 parties

1. questions spéciales en matière de mandat ;
2. questions spéciales en matière de vente mobilière ;
3. questions spéciales en matière de contrat d'entreprise ;

L'enseignement sera par ailleurs divisé en deux parties :

Une première partie, portant sur les 3 contrats et dispensée par M. Gillard, consistera en une approche théorique et critique sur les mécanismes abordés.

Une seconde partie, portant sur les 3 contrats et dispensée par M. Parret, consistera en une approche pratique des mécanismes en question (étude de décisions de jurisprudence et de dispositions contractuelles).

### **Contenu de l'AA Droit social III**

Le cours porte sur les modes de résiliation du contrat de travail.

Y sont abordées:

- les règles de rupture d'un contrat de travail qui relèvent du droit commun (commun accord, condition résolutoire, terme résolutoire, décès des parties, force majeure, résolution judiciaire, pacte commissoire).
- les règles spécifiques au droit social qui régissent la rupture d'un CDI moyennant préavis ;
- les règles spécifiques au droit social qui régissent la rupture d'un CDI moyennant indemnités ;
- les règles spécifiques au droit social qui régissent la rupture d'un CDD moyennant préavis ;
- les règles spécifiques au droit social qui régissent la rupture d'un CDI ou d'un CDD pour motif grave;
- les règles qui régissent la motivation du licenciement.

### **Méthodes d'enseignement**

**Droit de la famille** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, approche avec TIC, utilisation de logiciels

**Droit des contrats spéciaux** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

**Droit social III** : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche déductive, étude de cas

### Supports

**Droit de la famille** : copies des présentations, notes de cours, notes d'exercices

**Droit des contrats spéciaux** : notes de cours, décisions de jurisprudence vues au cours

**Droit social III** : notes de cours, notes d'exercices

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit de la famille

BRAT, S. et KARADSHEH, D., *Immersion dans le droit judiciaire familial*, Limal, Anthémis, 2023.

CARRE, D. (dir.), *Droit des personnes et des familles, chronique de jurisprudence, 2011-2016*, Bruxelles, Larcier, 2018.

LELEU, Y.-H., *Droit des personnes et des familles*, Bruxelles, Larcier, 2020.

MATHIEU, G., *Droit de la famille*, Bruxelles, Larcier, 2022.

VAN GYSEL, A.-C., *La famille*, Limal, Anthémis, 2022.

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit des contrats spéciaux

Wéry, P., *Le mandat*, 2ème édition, Bruxelles, Larcier, 2019.

Van den Haute, E., *Contrats spéciaux. La vente*, Bruxelles, Larcier, 2018.

Andersen, R. et autres, *Contrat d'entreprise*, Bruxelles, Larcier, 2021.

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit social III

Lacombe, S et autres, *Le droit de la rupture du contrat de travail*, Bruxelles, Larcier, 2018.

Lenaert, H-Fr et autres, *La rupture du contrat de travail. Chronique de jurisprudence*, Bruxelles, Larcier, 2021.

Clesse, J. et Kéfer, F., *Manuel de droit du travail*, Bruxelles, Larcier, 2018.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Droit de la famille : <b>33%</b> Droit des contrats spéciaux : <b>34%</b> Droit social III : <b>33%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit de la famille : Français Droit des contrats spéciaux : Français Droit social III : Français

#### Méthode d'évaluation de l'AA Droit de la famille :

Examen écrit en première et seconde session.

#### Méthode d'évaluation de l'AA Droit des contrats spéciaux :

L'évaluation se réalise de manière différenciée : une partie de l'évaluation se réalise "hors session" et prend la forme des tests informatisés de terminologie ; une autre se réalise "en session", dans le cadre d'un examen oral.

**Attention, la non présentation, sans justification valable, d'une seule des composantes de l'évaluation entraîne l'attribution d'une cote d'absence pour la totalité de l'épreuve (en ce compris l'oral).**

Les évaluations "hors session" conduisent à une cote /10, qui représente, elle-même, 10% de l'évaluation finale.

La partie de l'examen qui se déroule "en session" prend la forme d'un examen oral coté /90.

Cet examen se subdivise lui-même en deux parties :

- une présentation d'une décision de jurisprudence en lien avec le cours (représente 20% de l'évaluation globale) ;
- une série de questions théoriques sur la matière (représente 70% de l'évaluation globale).

#### **Méthode d'évaluation de l'AA Droit social III :**

L'évaluation se réalise de manière différenciée : une partie de l'évaluation se réalise "hors session" et prend la forme des tests informatisés de terminologie ; une autre se réalise "en session", dans le cadre d'un examen oral.

**Attention, la non présentation, sans justification valable, d'une seule des composantes de l'évaluation entraîne l'attribution d'une cote d'absence pour la totalité de l'épreuve (en ce compris l'oral).**

Les évaluations "hors session" conduisent à une cote /10, qui représente, elle-même, 10% de l'évaluation finale.

La partie de l'examen qui se déroule "en session" prend la forme d'un examen oral coté /90.

Cet examen se subdivise lui-même en deux parties :

- une présentation d'une décision de jurisprudence en lien avec le cours (représente 20% de l'évaluation globale) ;
- une série de questions théoriques sur la matière (représente 70% de l'évaluation globale).

Année académique : **2024 - 2025**